

Tu as du temps pour t'impliquer dans la coopérative ?

Le sous-comité des inspections est à la recherche de nouveaux membres!

Mandat principal :

- Participer aux 3 inspections annuelles : incendie, détection des punaises, état des lieux
- Procéder aux inspections ponctuelles lors de transferts ou de déménagements
- Transmettre les résultats au comité entretien

Profil recherché :

- À l'aise de visiter les logements
- Être en mesure de bien informer les membres (si requis)
- Capable de compiler des données
- Disponibles de jour, de soir et les fins de semaine (selon les besoins)
- Discret (respecter la politique de confidentialité de la coopérative)

Temps d'implication :

- 60 heures d'implication annuelle (soit le 5 heures mensuel requis par le membership de la coop)
- Les heures sont réparties sur toute l'année, mais certains types d'inspections requièrent d'être disponible à des moments précis (par exemple : lorsqu'il s'agit d'accompagner les techniciens)

Tu es intéressé ? Communique avec le comité Vie participative (viuparticipative@coopviauville.org) ou directement avec Geneviève au bureau.

Bruits

Comme vous le savez, les performances acoustiques de nos logements ne sont pas parfaites, ce qui implique que nous devons parfois composer avec les bruits des voisins. Nous avons tous des modes de vie et des compositions de ménages différents.

En cette période de confinement, il se peut que l'horaire de chacun soit modifié et que la routine de votre ménage amène plus de bruit. Certaines familles sont en encore en confinement avec des activités réduites alors que d'autres personnes continuent d'avoir une routine de travail ainsi que des horaires à respecter. La vie en immeuble collectif suppose que chacun fasse preuve autant de respect que de tolérance. Nous demandons donc la collaboration de tous afin de maintenir des relations de bon voisinage.

Savez-vous qu'un groupe Facebook* de la coop existe?

N'hésitez pas à le rejoindre pour faire connaissance, lancer des invitations spontanées entre voisins et voisines ainsi que voir des photos et des articles intéressants à partager!

<https://www.facebook.com/Ptittrainviauville/>

**Le groupe Facebook ne remplace pas les communications officielles imprimées puisque plusieurs membres n'ont pas de compte Facebook.*



Petites nouvelles du CA... Nous sommes toujours là!

Quelques mots du C.A. pour vous dire que nous sommes toujours actives et présentes au poste.

Il y a maintenant un an que nous avons été élues, et depuis nous avons eu à nous réajuster rapidement face à la pandémie que nous traversons toutes-tous. Régulièrement nous nous réunissons par vidéoconférence afin de faire le suivi de différents dossiers. Et nous faisons aussi des rencontres avec les coordonnateurs-trices des différents comités.

De son côté, Geneviève assure avec minutie la continuité de la permanence, et ce, tout au long de l'été. Pour les nouveautés, de nouvelles coordinations ont été cooptées d'ici la prochaine assemblée. Bienvenue à Émilie Pelletier et François Brisson qui remplacent Louis-Philippe et Laurence au comité Entretien (merci de votre fiabilité à ce poste exigeant!) et à Ève Léger qui s'ajoute au comité Bâtiment.

En regard de l'A.G.A., nous n'avons pas encore de date à vous présenter. Conséquence de la Covid-19. Nous nous en tenons aux prochaines recommandations de la Santé Publique.

Nous en profitons pour vous souhaiter un bel été. Et surtout, prenez bien soin de vous!

Bonne lecture, et au plaisir de vous revoir

Le C.A. : Brigitte, Chantal, Danielle, Emilie, Maude, Marie-Pier, Katia.

Rappels au sujet des loyers

Le coût des loyers a changé le 1er juillet 2020. Pour le prix exact de votre loyer, veuillez vous référer à l'avis d'augmentation de loyer que vous avez signé au printemps 2020.

Il est souhaitable que vous apportiez vos chèques au bureau avant le premier jour de chaque mois ou que vous nous transmettiez des chèques postdatés car ceci nous permet de déposer dès les premiers jours du mois, d'amortir les frais d'hypothèque et d'effectuer une meilleure gestion des finances de la Coopérative.

Autre mode de paiement disponible : Paiement Pré-Autorisé (faire la demande au comité des finances pour obtenir une copie du formulaire à compléter).

Merci de votre collaboration,

Comité des finances



Nouveau comité: le Comité Bienveillance

Le 23 mars 2020, le Québec s'est mis sur pause et nos vies ont été complètement bouleversées par la Covid-19. Rapidement, je me suis dit que plusieurs membres plus vulnérables devaient se sentir bien isolés et auraient besoin d'aide. J'ai parlé de mon inquiétude sur la page Facebook de la Coop et d'autres membres m'ont dit avoir eu la même préoccupation. Nous avons donc créé, en urgence, le Comité Bienveillance. Après avoir fait une liste des membres plus vulnérables, le comité les a appelés pour les informer de l'existence de ce nouveau comité et les inviter à nous contacter s'ils avaient besoin de parler à quelqu'un ou d'aide pour leurs activités quotidiennes (ou autres), comme faire des commissions, commander une épicerie en ligne et des médicaments à la pharmacie ou aller promener leur chien.

Nous avons constaté que la gêne, l'anxiété et la peur empêchaient plusieurs membres de nous contacter; pourtant, quand nous prenions les devants, ils nous mentionnaient combien cette période était difficile pour eux et que notre appel leur faisait du bien. C'est réciproque: leur parler nous fait du bien à nous aussi! Se sentir moins impuissant/e et moins seul/e est aussi important pour les gens dits vulnérables que ceux qui le sont moins. Au lieu de nous sentir chacun sur notre île déserte, nous sentons que nous faisons partie d'un petit village solidaire!

En temps de déconfinement, l'anxiété est toujours présente et plusieurs personnes restent fragiles devant le virus. Le comité bienveillance est toujours actif et vous pouvez nous rejoindre de 2 façons:

Par courriel: coopbienveillancecoop@gmail.com

Par écrit: En déposant un petit mot adressé au Comité Bienveillance dans la boîte aux lettres du 1880.

Prenez soin de vous et n'hésitez pas à demander de l'aide.

Émilie Pelletier, membre du Comité Bienveillance.

Annulation de la corvée du printemps

Vous l'avez sans doute remarqué, la journée de corvée printanière a été annulée, mais il y a quand même plusieurs tâches à faire! Des feuilles d'instructions ont été posées sur chaque porte de bloc, indiquant comment faire individuellement votre part de corvée et du matériel est disponible dans chaque bloc. Dans le contexte, vous pouvez indiquer sur votre fiche d'implication les tâches que vous avez fait pour la corvée. Nous comprenons que certains membres maintiennent actuellement le confinement pour des raisons de santé, mais si vous êtes en mesure de participer, il est important de le faire. Après tout, c'est notre milieu de vie à tous et toutes que nous entretenons ainsi!

Implication des membres

Avec les mesures de confinement, ce ne sont pas tous les membres de la coopérative qui ont pu continuer leur implication. Pour en tenir compte, le conseil d'administration et les coordinations de comité ont convenu que pour l'année 2020 l'implication des membres ne sera pas comptabilisée sur 12 mois mais sur 9 mois. Autrement dit, l'implication minimale de chaque membre dans un comité ne sera pas de 60 heures (12 mois * 5 heures par mois minimum) mais de 45 heures.

Ceci dit, il est important de recommencer l'implication de chacun et chacune le plus rapidement possible. Plusieurs tâches ont pris du retard, et il y a beaucoup de travail à faire. Vous devez donc contacter la personne qui coordonne votre comité pour discuter des tâches que vous pouvez faire.

Si vous ne savez pas où vous impliquer, ou si vous ne faites pas encore partie d'aucun comité, c'est votre devoir en tant que membre de nous contacter, le comité vie participative, afin qu'on trouve ensemble une tâche qui vous convient. Vous pouvez nous envoyer un courriel à vieparticipative@coopviauville.org. Vous pouvez aussi nous laisser un message téléphonique au **514-564-8850** ou une lettre au bureau dans la boîte postale du bureau de la coopérative, au **1880 Ida-Steinberg**.

Enfin, prenez note que, dans certains comités, les activités peuvent être ralenties en raison des mesures de distanciation sociale à respecter. Si des personnes se retrouvent sans tâche et ne peuvent se joindre à un autre comité, elles pourraient, pour la durée de la pandémie, faire le ménage des aires communes pour quelqu'un d'autre (pour aider des personnes qui ne sont pas capables en ce moment de le faire) et le comptabiliser comme des heures d'implication. Ceci n'inclut pas votre propre période de ménage, qui reste une obligation en tant que membre, en plus du 5 heures d'implication par mois. Si cette alternative vous intéresse, vous pouvez l'indiquer au comité Vie participative qui évaluera les besoins et vous jumellera avec quelqu'un. Vous pourrez alors l'indiquer dans votre fiche d'implication.

Petit rappel : fumée de cigarettes

Nous profitons de cette période de déménagement où quelques nouveaux membres ont intégré la coop pour faire un petit rappel concernant la fumée de cigarette. En vertu de la Loi concernant la lutte contre le tabagisme, qui régit l'usage du tabac dans les lieux publics du Québec, nous vous rappelons qu'il est interdit de fumer ou de vapoter dans les aires communes des bâtiments de la coopérative.

Comme cette fumée peut nuire à la santé et au bien-être des personnes qui y sont exposées, nous demandons la collaboration des personnes qui fument à l'intérieur de leur appartement, pour éviter qu'elle voyage chez les autres. Ceci permettra de réduire les inconvénients de la fumée secondaire ainsi que les désagréments liés à l'odeur de cette fumée. Voici quelques petits trucs qui peuvent aider :

- Nettoyer les meubles, les murs et autres surfaces avec de l'eau et du vinaigre blanc
- Brûler de l'huile essentielle d'Eucalyptus
- Renouveler régulièrement l'air des pièces de l'appartement.